

CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ COLLABORATIVE POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

CHARTE ENTRECOMP FOOD

Le secteur alimentaire est confronté à de nouveaux défis pour l'avenir, tels que fournir à une population mondiale croissante, des aliments sains, produits de manière durable, avec des ressources limitées.

C'est pourquoi l'industrie agroalimentaire doit attirer davantage de jeunes, qui seront en mesure de relever avec succès les défis actuels, et futurs, auxquels nous pourrions être confrontés. Il en va de sa compétitivité. D'autant que la **crise Covid-19** a sans doute impacté le secteur durablement, mettant ainsi en lumière la nécessité **d'être innovant** afin de répondre aux nouvelles situations.

Outre la formation de base sur les questions d'alimentation et de nutrition, les futurs collaborateurs de l'industrie agroalimentaire devront développer leurs compétences en matière d'entrepreneuriat afin de favoriser un comportement proactif.

Pour promouvoir les **compétences entrepreneuriales** et de **l'esprit d'entreprise** parmi les étudiants et les professionnels intéressés par le secteur alimentaire, l'ANIA souhaite s'appuyer sur une **communauté d'acteur prêt à collaborer**.

Cette communauté collaborative (CoCo) devra élaborer une vision stratégique nationale, dédiée au secteur agroalimentaire, permettant la mise en œuvre d'une nouvelle politique de formation à l'entrepreneuriat.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre européen et est menée parallèlement en France, en Espagne et en Slovénie. La Commission européenne a défini un cadre très riche et particulièrement structuré pour la formation à l'entrepreneuriat appelé EntreComp. Charge à nous de l'adapter aux particularités des IAA européennes via une approche territoriale décrite ci-dessous.



Le contenu de ce document représente uniquement le point de vue des auteurs et relève de leur seule responsabilité; il ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises ou de tout autre organe de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Principes d'action de la Communauté Collaborative (CoCo)

Les membres du CoCo considèrent le soutien et la promotion de l'esprit d'entreprise comme un levier essentiel pour assurer la compétitivité du secteur agroalimentaire.

Ils donnent de leur temps, en fonction de leur disponibilité, afin de contribuer à la promotion de l'esprit d'entreprise dans l'alimentaire grâce notamment à :

- la cartographie des acteurs et des initiatives pertinents,
- l'identification des besoins et des attentes en termes d'outils,
- l'organisation d'événements dédiés et la création d'outils de communication.

Les membres du CoCo bénéficieront du travail réalisé par la Commission européenne dans le cadre d'EntreComp et seront associés à tous les événements organisés à l'Europe. Ils seront destinataires de tous les outils européens.

La participation à cette CoCo se fait sur la base des principes suivants : adhésion volontaire et ouverte, autonomie et indépendance, éducation, formation et information, coopération, démocratie au sein de la communauté.

Les bénéfices pour les participants à la CoCo sont les suivants:

a. Pouvoirs publics - créer une culture entrepreneuriale englobant des compétences telles que l'innovation, la créativité et la compétitivité;

b. Structures d'éducation et de formation - mettre en œuvre de nouvelles possibilités d'apprentissage pour contribuer à la diffusion de la culture entrepreneuriale

- Enseignants et formateurs : une approche innovante et globale pour stimuler l'esprit d'entreprise
- Apprenants / Etudiants : développer l'esprit d'entreprise, apprendre à transformer les idées en valeurs pour les autres (sociales, culturelles ou financières);

c. Industrie alimentaire - futurs employés ayant des compétences entrepreneuriales adaptées à l'environnement de travail;

d. Jeunes entrepreneurs - possibilité de devenir plus entreprenants, en créant de la valeur pour eux-mêmes, pour leurs organisations.

Rejoignez nous pour promouvoir l'esprit d'entreprise!

Pour cela, merci de signer et de renvoyer la déclaration de participation ci dessous.

Contact: fgorga@ania.net

Pour en savoir plus sur EntreCompFood <https://www.gzs.si/entrecompfood>

Le contenu de ce document représente uniquement le point de vue des auteurs et relève de leur seule responsabilité; il ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises ou de tout autre organe de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Déclaration de participation

Les compétences en matière d'entrepreneuriat apparaissent comme une question clé pour la compétitivité du secteur alimentaire. C'est pourquoi, je, **soussigné XXX**, confirme par la présente mon engagement volontaire et à titre gratuit à suivre et à soutenir l'activité de la Communauté collaborative EntreCompFood.

Nom du signataire

Fonction

Entreprise ou institution

Téléphone portable (en vue de la création d'un groupe WhatsApp dédié)

E-mail

Signature

OUI - Je souhaite recevoir des informations par courrier électronique dans le cadre de ma participation à cette CoCo : lettres d'information, invitation à des évènements... Je peux me désabonner sur simple demande.

Le contenu de ce document représente uniquement le point de vue des auteurs et relève de leur seule responsabilité; il ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises ou de tout autre organe de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.